

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SPORTS

Arrêté du 20 janvier 2022 relatif aux listes des sportifs de haut niveau, des sportifs espoirs, des sportifs des collectifs nationaux et des juges et arbitres sportifs de haut niveau

NOR : SPOV2202166A

La ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 221-2, L. 221-2-1, L. 221-11, R. 221-1 à R. 221-8, R. 221-10 à R. 221-16, A. 231-3 et A. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 25 novembre 2021 relatif à la reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives ;

Sur propositions des fédérations concernées,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Au titre de l'année 2022, sont inscrits sur les listes des sportifs de haut niveau, des sportifs espoirs, des sportifs des collectifs nationaux et des arbitres et juges sportifs de haut niveau, mentionnées à l'article L. 221-2 du code du sport, les sportifs dont les noms figurent en annexe du présent arrêté et relevant des disciplines sportives suivantes, dont le caractère de haut niveau est reconnu :

Nom de la discipline sportive	Liste des sportifs de haut niveau	Liste des sportifs espoirs	Liste des sportifs des collectifs nationaux	Liste des juges et arbitres sportifs de haut niveau
Aéronautique	15	5	7	5
Athlétisme	237	481	146	4
Aviron	91	104	56	8
Badminton	56	80	14	19
Baseball - Softball	82	16	55	10
Basketball	172	606		15
Billard	4	2	8	
Bowling - Sports de quilles	6	34		
Boxe	37	16	28	13
Canoë-kayak - Sports de pagaie	139	228	20	28
Course d'orientation	23	22	4	
Cyclisme	218	302	96	16
Danse	20	41	11	7
Equitation	140	87		23
Escrime	87	159	44	31
Etudes et sports sous-marins	36	27	18	1

Nom de la discipline sportive	Liste des sportifs de haut niveau	Liste des sportifs espoirs	Liste des sportifs des collectifs nationaux	Liste des juges et arbitres sportifs de haut niveau
Football	86	723	143	42
Football américain	119	39	63	9
Force	33		16	6
Golf	34	130	49	36
Gymnastique	123	129	12	19
Haltérophilie	21	37	12	6
Handball	151	614		14
Handisport	202	61	95	14
Hockey	88	40	8	4
Judo	173	596	228	10
Karaté	49	74	43	11
Lutte et disciplines associées	64	41	99	5
Montagne Escalade	104	93	13	6
Motocyclisme	58	194		41
Natation	181	354	164	22
Parachutisme	42	2	38	
Pelote basque	28	126	67	2
Pentathlon moderne	29	60	4	1
Pétanque et jeu provençal	16		40	9
Roller et skateboard	80	72	42	11
Rugby	141	565	38	18
Rugby à XIII	31	94	20	2
Sauvetage et secourisme	41	15	20	
Savate	25		50	7
Ski nautique et wakeboard (planche de sillage)	32	18	14	3
Sport adapté	85	23	36	
Sport automobile	39	13	10	25
Sports Boules	28	4	7	6
Squash	34	32	27	9
Surf	56	99	3	15
Taekwondo et disciplines associées	71	63	54	6
Tennis	70	62	116	79
Tennis de table	49	65	81	27
Tir sportif	66	59	62	11
Tir à l'arc	38	57	13	5
Triathlon et disciplines enchaînées	55	36	9	16
Voile	242	135		29

Nom de la discipline sportive	Liste des sportifs de haut niveau	Liste des sportifs espoirs	Liste des sportifs des collectifs nationaux	Liste des juges et arbitres sportifs de haut niveau
Vol en planeur	21	14	3	
Vol libre	26	16	4	
Volley-ball	151	211	67	9

Art. 2. – Par exception à l'article 1^{er}, les sportifs de haut niveau inscrits en catégorie « Elite » sont inscrits au titre des années 2022 et 2023.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 20 janvier 2022.

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur des sports,

G. QUÉNÉHERVÉ

Nota. – Les annexes au présent arrêté sont tenues à disposition du public sur un site internet relevant du ministère chargé des sports (<http://www.sports.gouv.fr>).